

## Atelier INGSA en conseil scientifique aux gouvernements

# CAHIER DES CHARGES

### Préambule

Les ateliers [INGSA](#) (*International Network for Government Science Advice*) en conseil scientifique aux gouvernements sont des événements d'une journée qui consistent à immerger une cinquantaine de participantes et participants issus des gouvernements ou du milieu de la recherche, afin d'améliorer leurs capacités de conseil scientifique. Par le biais d'études de cas fictives, ils sont appelés à se mettre dans la peau de ministres, de chefs de cabinets, de chercheurs et de chercheuses, afin d'appivoiser la mécanique des liens entre sciences et politique.

Ces ateliers permettent aux participantes et participants de :

- (1) parfaire leur connaissance d'un milieu qui leur est moins familier – soit le milieu gouvernemental, soit le milieu scientifique – et approcher la complexité des relations entre ces deux milieux ;
- (2) réseauter avec des personnes qui ont des intérêts similaires aux leurs ;
- (3) comprendre la pertinence de la politique informée par les données probantes ;
- (4) développer une stratégie d'intervention en matière de conseil scientifique dans un contexte spécifique (une région ou un domaine).

Éprouvée à des dizaines d'occasions partout dans le monde, la formule des ateliers INGSA répond à un certain nombre de spécifications indiquées dans le présent cahier des charges. **Tout organisme souhaitant organiser un atelier en conseil scientifique aux gouvernements en collaboration avec les Fonds de recherche du Québec (FRQ) et avec l'*International Network for Government Science Advice* ([INGSA](#)) doit rencontrer les spécifications de ce document.**

### Organisation de l'atelier

L'atelier est conçu par un comité organisateur, qui inclut au moins un représentant ou une représentante des FRQ. Le comité organisateur soumet le programme de l'atelier aux FRQ, au moins trois semaines avant l'atelier, pour approbation par l'INGSA.

### Participantes et participants

- Un appel de candidatures est diffusé au sein d'une communauté spécifique (région, domaine, etc.), incluant des membres de la communauté scientifique et du milieu gouvernemental.
- Le comité organisateur prend en charge la sélection d'une cohorte maximale de 50 participantes et participants.
- Les critères de sélection incluent : l'impact politique potentiel de l'activité professionnelle du participant ou de la participante, la valeur ajoutée de l'atelier pour son projet professionnel, sa motivation et sa compréhension des objectifs de l'atelier.
- La sélection finale respecte les principes d'équité de genre dans un ratio 40/60, et privilégie les candidatures de début et milieu de carrière (50 % ont 45 ans et moins).

### **Études de cas**

Les organisations hôtes peuvent utiliser des études de cas existantes et disponibles [sur le site Web de l'INGSA](#), ou développer leurs propres études de cas reflétant des enjeux d'actualité ou régionaux propres aux participantes et participants de l'atelier. Si tel est le cas, les études de cas inédites devront être envoyées aux FRQ au moins trois semaines avant l'atelier, pour validation par l'INGSA. Les documents sont formatés à l'aide du modèle de l'INGSA. Après la tenue de l'atelier, ils seront rendus disponibles pour publication sur le site Web de l'INGSA, avec crédit des auteurs ou auteures, et utilisation sous licence *Creative commons* de libre diffusion (CC-BY-NC-SA).

Les études de cas sont fictives : l'environnement, les personnages et les situations, bien que réalistes, ne reflètent pas une situation réelle. Elles sont conçues dans l'optique d'aider les participantes et participants à comprendre les rouages des relations entre sciences et politiques et pour susciter des discussions sur la nature de ces relations. Enfin, les études de cas sont validées par un ou une spécialiste pour s'assurer de leur vraisemblance scientifique et technique.

Les études de cas prennent la forme d'un document de 3 à 5 pages, et comprennent les parties suivantes :

- Contexte : description du pays, de sa situation économique, sociale et politique
- Problème : description du défi à relever, ainsi que des différentes parties prenantes
- Situation : description de la situation dans laquelle les différentes parties prenantes devront intervenir (rencontre avec des syndicats, annonce publique, conseil des ministres, etc.)
- Notes pour les mentors : éléments d'explication pour accompagner les mentors dans l'animation des discussions (éléments non diffusés aux personnes participantes)

Des exemples d'études de cas sont disponibles [sur le site Web de l'INGSA](#).

Il est possible d'envisager des études de cas INGSA qui ne respectent pas le format de jeu de rôle proposé ci-dessus, à condition qu'on puisse aisément en extraire des simulations et identifier des parties prenantes.

### **Programme**

Le programme de l'atelier comprend, au moins :

- La réalisation d'une étude de cas, incluant une situation mise en scène et des discussions préparatoires en groupe ;
- Une réflexion sur les compétences à mobiliser en conseil scientifique ;
- Une présentation des enjeux particuliers de conseil scientifique dans la région ou le domaine spécifique ;
- Une discussion plus large sur les enjeux de sciences et de politiques.

### **Mentors**

Les mentors sont sélectionnés par le comité organisateur, pour leur connaissance des relations entre sciences et politique. Ils participent à l'ensemble de l'atelier, dans le but d'accompagner les participantes et participants dans leurs discussions. Au moins une représentante ou un représentant des FRQ est nommé à titre de mentor, et l'INGSA devrait aussi être sollicitée pour une contribution de mentorat.

### **Suivis**

Le comité organisateur fait parvenir aux FRQ un rapport d'activité de 5 à 15 pages, au plus tard trois mois après l'activité. Le rapport comprend les noms et fonctions de toutes les personnes participantes.

Les organismes hôtes donnent l'occasion à l'INGSA et aux FRQ d'inviter les participantes et participants à s'inscrire à une liste de contacts pour obtenir plus d'informations sur les relations sciences & politiques.

### **Quelques ressources sur le conseil scientifique aux gouvernements**

[10 conseils pour faire entendre la voix des chercheurs auprès des décideurs publics](#) – Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec, Affaires universitaires

[10 rules for policy brokerage](#) - Sir Peter Gluckman, président de l'INGSA

[Understanding our Political Nature: How to put knowledge and reason at the heart of political decision-making](#) – EU Science hub (The European Commission's science and knowledge service)

Autres ressources de l'INGSA : <https://www.ingsa.org/resources/>

### **Information**

[Julie Dirwimmer](#)

Conseillère principale, relations sciences & société

Bureau du scientifique en chef du Québec

514 873-2114, poste 1284